

Le 29 juillet 2019,

Bonjour,

Je fais suite à l'utilisation par Clarebout des voies navigable Françaises avec bientôt une construction de plateforme bimodale.

Il paraît inconcevable de laisser un projet aussi important se faire ,avec création d'un deuxième congélateur et cette plate forme alors que plusieurs non respect des rejets sur la lys ont été constatés.

Si vous restez impuissant vis à vis des permis de construire Belges ayez au moins de l'exigence vis à vis de la pollution sur les voies navigables française .

Ne soyons pas dupe , une entreprise qui ne respecte pas les normes tout le temps avec une certaine capacité de production la respectera encore moins avec de telles installations .

Merci de faire le nécessaire afin de maintenir l'équilibre écologique et notre environnement en bloquant ce projet .

Bien cordialement

Benoît Malo